

23 février 2023 - à l'AUTB

À l'heure de la sobriété foncière, la requalification de sites délaissés est une opportunité pour urbaniser sans utiliser de nouvelles terres agricoles ou forestières, mais cette volonté de réemploi se heurte souvent à la présence de pollutions.

## LE GISEMENT FONCIER DES FRICHES

Anne Quenot, directrice adjointe de l'AUTB, rappelle que le sol fait partie des ressources à préserver et que l'objectif de « Zéro Artificielisation Nette » de la loi Climat & Résilience vise à la réduction de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF). Le développement des communes passera à l'avenir par le renouvellement d'espaces déjà urbanisés et par la mobilisation de friches. Celles-ci sont souvent d'origine industrielle et comprennent des pollutions.

*“ Le Nord-Franche-Comté est historiquement une terre industrielle ”*



Référente à l'AUTB : Anne Quenot  
Contact : aquenot@autb.fr  
rmlaise@autb.fr

# Gestion et valorisation des friches polluées Comment faire ?

## LA RECONVERSION D'UN SITE INDUSTRIEL

Didier Vallverdu, maire de Rougemont-le-Château présente le projet de réhabilitation de la friche industrielle TEEN.

Située en plein cœur de bourg, cette ancienne emprise industrielle est polluée au pyralène, amiante et métaux lourds. L'objectif de la commune est de transformer ce site afin d'accueillir des logements de typologie variée.

La caractérisation et la localisation des pollutions ont été faites par un bureau d'études spécialisé. Un plan de gestion va être mis en place.

Au-delà des nombreuses difficultés rencontrées par sa commune comme le défi du financement, la lenteur d'achat du site etc, le maire souligne l'accompagnement décisif opéré par les services de l'État.

**\*ECOPOLIS** est un programme de recherche soutenu financièrement par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Son but est de proposer une gestion alternative et novatrice des pollutions des friches industrielles, par l'intermédiaire de techniques du génie végétal : le phytomanagement.

## L'EXPERTISE DES AGENCES D'URBANISME

Dans le cadre du programme Ecopolis\*, l'AUTB et l'ADUPM ont été chargées d'identifier les anciens sites industriels du Nord-Franche-Comté répondant au critère principal : la présence de polluants dans le sol.

Romain Malaisé, assistant d'études environnement, explique le contenu et la méthode de cet inventaire.

Les sites ont été recensés grâce aux répertoires nationaux (Casias et Basol) et ont été inscrits dans une base de données géoréférencées et dans un atlas.

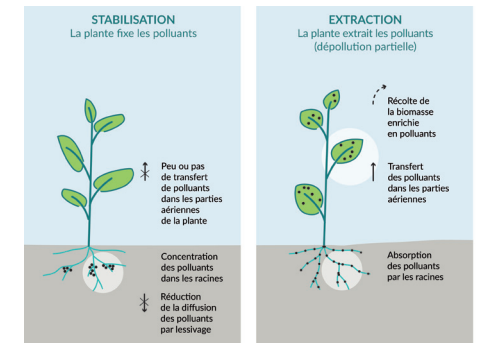
Ces sites ont ensuite été hiérarchisés selon de multiples critères secondaires comme la disponibilité foncière, la concentration de la pollution, etc, afin que l'équipe scientifique puisse sélectionner les sites les plus adéquats.

**Au final, 6 sites répondent favorablement à la mise en place du phytomanagement dans le Territoire de Belfort.**

Reste à confirmer leur opportunité en nouant des échanges avec les élus des communes abritant un site compatible avec la démarche.

## LE PHYTOMANAGEMENT

Michel Chalot, enseignant-chercheur à l'université de Franche-Comté au laboratoire Chrono-environnement, expose les différentes solutions existantes en matière de gestion et traitement des pollutions du sol (sur site et hors site).



Selon l'objectif recherché et la nature de la pollution, deux types de phyto-technologies peuvent être mobilisées : la phytostabilisation (immobilisation des polluants au niveau des racines) et la phytoextraction (concentration des polluants dans les parties aériennes des plantes).

Ces techniques sont mises en œuvre depuis plusieurs années aussi bien sur d'anciennes friches agricoles que sur des dépôts industriels comme à Tavaux ou à Thann.

Parmi les exemples locaux, M. Chalot met en avant le site Burgess Norton à Vieux-Charment. Prochainement ouverte au public, cette ancienne friche industrielle aura une double fonction :

- devenir un site démonstrateur de l'application de cette démarche [à l'échelle du Nord-Franche-Comté] ;
- permettre la sensibilisation du grand public avec l'accueil d'un laboratoire vivant (living-lab).

*“ Le public pourra s'arrêter pour regarder les chercheurs travailler ”*

- Plus d'informations sur le phytomanagement : [http://autb.fr/doc/AUTB\\_L'Essentiel\\_1\\_Ecopolis\\_2023-02.pdf](http://autb.fr/doc/AUTB_L'Essentiel_1_Ecopolis_2023-02.pdf)
- Urbathème de l'AUTB sur la phytoremédiation des friches industrielles : [http://autb.fr/doc/AUTB\\_Urbatheme\\_14\\_2022-06.pdf](http://autb.fr/doc/AUTB_Urbatheme_14_2022-06.pdf)